Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260527-D202605010-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DELIBERATIONS**
**DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 mai 2026

**Objet de la délibération**
**BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES EN 2025**

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un mai deux mille vingt-six, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles BRUNET, Maire

**Etaient présents :**
Jean-Charles BRUNET , Xavier POUREAU , Chloé LE THOER , Matthieu LE GOFF , Jacques VAUDRON , Sophie LEROUX , Daniel DROUET , Valérie RABASTE , Guénaëlle LE HIN , Jean-Pierre YBERT , Jean-Yves JACQ , Laurence HERMANN , Marie-Cécile PELLEGRINI , Stéphanie BROUTEELE , Aude SPINDLER , Maxime MORVAN , Clémence PIERRON , Léa THOMAZO , Catherine LE CARRER , Pierre-Yves LE BOUDEC , Julien JAMBET , Laure LE MARÉCHAL , Tiphaine SIRET , Pascal LE LIBOUX , Serge TANGUY , Valérie MAHÉ , Nadia SOUFFOY .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**
Patrick ELIOT pouvoir à Xavier POUREAU , Pierre-Yves LETELLIER pouvoir à Stéphanie BROUTEELE , Arnaud THOMAZO pouvoir à Léa THOMAZO , Marie-Paola BERTRAND-HILLION pouvoir à Valérie RABASTE .

**Absent(s) :**
Delphine GARDYE , Paul-Edouard DE SALINS .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Laurence HERMANN désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

---

**Direction Aménagement** **N° 2026.05.010**

**Rapporteur : Daniel DROUET**

NOTE DE SYNTHÈSE

L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal délibère sur le bilan des acquisitions et des cessions immobilières intervenues sur l'exercice passé dans les communes de plus de 2 000 habitants.

Le tableau récapitulatif de toutes les cessions immobilières effectuées, ci-joint, indique la nature et la localisation du bien cédé, le nom du précédent propriétaire et la date de l'acquisition par la commune, le nom de l'acquéreur et les conditions de vente.

Les opérations réalisées par la Ville au cours de l'année 2025 s'inscrivent dans les orientations suivantes :

- Acquisitions nécessaires à la réalisation des orientations stratégiques municipales en matière d'aménagements du territoire, de mobilité et d'habitat,
- Ventes de terrains par la ville dans le prolongement du Schéma Directeur Immobilier pour pérenniser une activité économique et enfin pour répondre à des sollicitations individuelles concernant des emprises foncières sans intérêt pour la Collectivité,
- Echange de terrains au Quimpéro pour faciliter le parcours résidentiel des résidents du parc locatif.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260527-D202605010-DE

DISPOSITIF DE LA DÉLIBÉRATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1,
**Vu** l'avis de la Commission « Ville et Patrimoine » en date du 13 mai 2026,
**Vu** la note de synthèse ci-dessus,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **PREND ACTE** de ces éléments.

**Le conseil prend acte,**

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Signé par : Jean-Charles Brunet
Date : 05/06/2026
Qualité : Signature_Actes_1114

**Jean-Charles BRUNET**

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr